



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

AÉROSOLS, PEINTURE, PILES ET AUTRES RDD : JAMAIS AUX ORDURES!

Des réactions chimiques d'envergure, comme des incendies, peuvent se déclencher lorsque des résidus domestiques dangereux (RDD) se retrouvent aux ordures ménagères. La solution de rechange : les écocentres! Ils sont acceptés sans frais et à l'année.

À l'écocentre Iberville (825, rue Lucien-Beaudin) et Lacolle (8, rue du Parc-Industriel), vous pouvez disposer sans frais de : ampoules fluocompactes, appareils électroniques, batteries automobiles, bonbonnes de propane (de moins de 100 lbs), cartouches d'encre, huile (contenants d'origine), néons, peinture (contenants d'origine) et piles.

À l'écocentre Saint-Luc (950, rue Gaudette), vous pouvez disposer des mêmes produits qu'à Iberville et Lacolle, mais aussi : aérosols, antigels, colles, engrais, essence, extincteurs, pesticides, produits nettoyants, solvants et vernis.

Les produits commerciaux ou industriels sont refusés dans les trois écocentres, à l'exception des néons et des appareils électroniques.

Vous avez un doute sur un produit dont vous souhaitez vous départir? Téléphonnez-nous!

ÉCOCENTRE LACOLLE

Depuis le 9 janvier 2015, l'écocentre Lacolle s'est doté d'un nouvel horaire. Jusqu'au 28 mars, son horaire hivernal sera le vendredi de 8 h à 17 h et le samedi de 9 h à 16 h. L'horaire d'été recommencera par la suite.

Pour plus d'information concernant la collecte sélective, la collecte d'ordures ménagères, les écocentres ou autres, les citoyens sont invités à communiquer avec le bureau administratif au 450 347-0299 (poste 21), à info@compo.qc.ca ou à visiter le site Internet www.compo.qc.ca.